

# COMMUNE DE VILLEMATIER

## REUNION DU 20 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt mars à 21H00, le Conseil Municipal de VILLEMATIER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances où il avait été dûment convoqué, sous la présidence de M. Jean-Michel JILIBERT Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 14 mars 2014

Date d'affichage : 14 mars 2014

### ORDRE DU JOUR :

- VOTE du Compte Administratif 2013
- VOTE du Compte de Gestion du Trésorier 2013
- Convention de mutualisation des services communautaires avec la commune de Villematier
- Organisation des élections municipales
- AFFAIRES DIVERSES

**PRESENTS** : MM JILIBERT, BARRAU, CALVET, CAUJOLLE, ESCULIE, GARAIL, GUYET, MANESSO ,  
Mmes BARBAGALLO, ESCAFFIT, SAUNIER  
Mme BARBAGALLO est élue secrétaire de séance.

Séance 2014/ N° 4⇒DEL20032014-4-1

### OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Après une explication ligne par ligne du Compte Administratif de la Commune 2013 par Monsieur Le Maire, celui-ci sort de la salle du conseil et le vote est demandé par M BARRAU 1<sup>er</sup> Adjoint.

#### FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Exercice	640 366,84	Exercice	414 013,92
	<b>Résultat de l'exercice 2013</b>		<b>226 352,92</b>
	<b>Excédent reporté 2012</b>		<b>466 595,95</b>
	<b>Résultat de clôture 2013</b>		<b>692 948,87</b>

#### INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Exercice	344 173,48	Exercice	453 739,21
	<b>Résultat de l'exercice 2013</b>		<b>- 109 565,73</b>
	<b>Excédent reporté 2012</b>		<b>+ 35 740,86</b>
	<b>Résultat de clôture 2013</b>		<b>- 73 824,87</b>

<b>Résultat global de l'exercice 2013</b>	<b>116 787,19</b>
<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2013</b>	<b>619 124,00</b>

**ETAT DES RESTES A REALISER 2013 ⇒ + 78 917,41**

RECETTES : **98 447,41**      DEPENSES : **19 530,00**

NOMBRE DE VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance 2014/ N° 4⇒DEL20032014-4-2

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013**

Monsieur le Maire indique que le Trésorier atteste que son compte de gestion 2013 correspond au compte administratif de la commune, il est nécessaire de voter ce résultat.

NOMBRE DE VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance 2014/ N° 4⇒DEL20032014-4-3

**OBJET : CONVENTION DE MUTUALISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES  
AVEC LA COMMUNE DE VILLEMATIER**

Lors de cette séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes VAL'AIGO doit intervenir pour le compte de la commune de VILLEMATIER en dehors des habilitations statutaires.

Une convention de mutualisation des services communautaires doit être établie entre la Commune de VILLEMATIER et la Communauté de Communes VAL'AIGO, après approbation des Conseils des deux collectivités. Elle est conclue sans condition de durée et tout avenant fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire et du Conseil Municipal.

La commune requiert les services de la communauté dans le cadre des missions suivantes :

- ⇒ Arrosage des jardinières sur voies publiques
- ⇒ Entretien des espaces verts communaux autour de la mairie
- ⇒ Taille des arbustes et rosiers chemin de la Mouline et autour de la mairie

Le volume annuel de travail est estimé à 250 heures. Le coût horaire sera celui délibéré chaque année dans le cadre des travaux en régie (18,97 euros en 2013). Un titre de recette sera émis par la communauté à chaque fin d'exercice budgétaire après validation par les deux parties.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- ☞ **Approuve** la convention de mutualisation des services telle que définie
- ☞ **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention

NOMBRE DE VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Le Maire,  
Jean-Michel JILIBERT.**